



GOURMET FOOD AND WINE SELECTION

Le Village Gourmet franco-belge

22 et 23 septembre 2019

Paris Expo - Porte de Versailles . Pavillon 5.2

DOSSIER D'INSCRIPTION



Objet: Village Gourmet franco-belge sur le salon GOURMET SELECTION 2019

dans le cadre du projet "Filière AD-T"

Madame, Monsieur,

Participer à un salon professionnel comporte de nombreux avantages: offrir une visibilité à vos produits, trouver de nouveaux partenaires commerciaux ou découvrir les nouvelles tendances du milieu... C'est une véritable opportunité de développer votre activité.

Aujourd'hui, les opérateurs du projet "Filière AD-T" - pour le Développement de la Filière Agroalimentaire Durable Transfrontalière - vous proposent de rejoindre *le Village Gourmet franco-belge*, regroupant des entreprises belges et françaises, lors du **salon GOURMET SELECTION à Paris**, le rendez-vous incontournable des professionnels de l'épicerie.

Ce salon au format court et efficace, qui privilégie la valorisation des produits, se tiendra **les dimanche 22 et lundi 23 septembre 2019** au Parc des expositions de la Porte de Versailles, à Paris. En effet, nous y serons présents sous forme de stand collectif transfrontalier franco-belge, pour promouvoir sur la scène internationale les produits qui caractérisent si bien nos régions.

Dès lors, nous vous proposons un concept tout compris, à savoir, **pour votre entreprise:**

- Un stand pré-équipé à coût réduit, avec accès à des réserves communes;
- Une présence dans le catalogue du salon et dans un catalogue spécifique au Village Gourmet.

Ce Village Gourmet franco-belge, d'une superficie d'environ 200 m², comprendra **24 modules réservés aux entreprises**, 3 réserves communes et un stand d'information « Filière ADT ».

Nous vous proposons d'y participer à des conditions particulièrement intéressantes grâce au soutien du Fonds Européen de Développement Régional, de la Région wallonne, de la Province de Flandre occidentale et des opérateurs partenaires organisateurs du Village.

Vous trouverez, en annexe à ce courrier, une présentation des avantages à participer au salon GOURMET SELECTION ainsi que notre offre détaillée.

En cas d'intérêt de votre part, nous vous demandons de nous retourner le formulaire d'inscription au plus tard pour **le vendredi 5 avril 2019 à 12h**, par email à **Anne PODVIN - Tél. +33 3 21 60 57 86 - anne.podvin@agriculture-npdc.fr**.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à votre opérateur local:



Hainaut Développement - Laurie DILBECK - Tél.: +32 65 34 26 21 - laurie.dilbeck@hainaut.be

Province de Namur - Hubert RAEYMAKERS - Tél.: +32 81 77 54 44 -

hubert.raeymaekers@province.namur.be

CCI Luxembourg belge - Timea NAGY - Tél.: +32 61 29 30 53 - timea.nagy@ccilb.be

POM West-Vlaanderen - Anke ALLAERT - Tél.: +32 51 75 02 26 - anke.allaert@pomwvl.be

AGROE - Karine PIETRZAK - Tél.: +33 3 27 70 11 32 - k.pietrzak@agroe.fr

Comité de Promotion de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais - Anne PODVIN -

Tél.: +33 3 21 60 57 86 - anne.podvin@agriculture-npdc.fr

Vous assurant de toute notre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

L'équipe du Village Gourmet franco-belge.

Présentation du Salon GOURMET SELECTION

En 10 ans, GOURMET SELECTION est devenu le salon incontournable des professionnels de l'épicerie fine. Seul salon spécialisé proposant une offre de produits gastronomiques à forte valeur ajoutée, il s'adresse aux circuits de distribution sélective ou spécialisée, aux corners gourmets ou à la restauration commerciale.

Dans un environnement convivial, à taille humaine, le salon GOURMET SELECTION accueille 350 exposants de produits gastronomiques et gourmands, de vins et spiritueux, d'accessoires quotidiens ou festifs.

Le salon GOURMET SELECTION répond aux attentes des épïcuriens qui sont présents dans les épiceries fines, les confiseries, les salons de thé, les chocolateries, les caves, les boutiques d'art de vivre, les corners spécialisés de la grande distribution, les hôtels, les restaurants, etc.

GOURMET SELECTION / Bilan 2018

- ✚ 257 exposants
- ✚ 52% de nouvelles sociétés
- ✚ 20% d'exposants européens
- ✚ 13 Grands Prix Best Of répartis sur 11 catégories
- ✚ 13 conférences autour de différents sujets
- ✚ Profils des visiteurs:
 - ✓ 4000 acheteurs et prescripteurs
 - ✓ 77 % avec pouvoir décisionnaire
 - ✓ 93 % de visiteurs français, 7 % d'internationaux
 - ✓ Top 3 des visiteurs : Epicerie fines 50% - Commerce de détail 30 % (cavistes, métiers de bouche, concept stores...) - Distribution 12,5 %

Source : www.salon-gourmet-selection.com

EDITION 2019 / 22-23 septembre, Porte de Versailles, Paris

Pourquoi participer?

- ✚ Valorisez vos produits auprès des principaux acheteurs du commerce de détail, de la restauration, d'épicerie fine et de gastronomie.
- ✚ Découvrez les nouveaux acteurs à la recherche de produits de niche à forte valeur ajoutée.
- ✚ Développez vos ventes et nouez des accords commerciaux avec des partenaires ciblés.
- ✚ Affirmez votre image de marque auprès des acteurs clés du marché et des médias professionnels.
- ✚ Un format sur 2 jours, court et efficace, un dimanche et un lundi pour optimiser la venue des visiteurs.
- ✚ Véritable baromètre des tendances de l'épicerie fine.

Offre et conditions de participation au Village Gourmet franco-belge

Notre offre:

Nous vous proposons des modules de 6 m² (avec une ouverture de 3m sur l'allée), 1 ou 2 faces ouvertes, localisés sur le **Village Gourmet franco-belge** (voir plans des îlots en annexe). L'emplacement du Village Gourmet au sein du salon vous sera communiqué ultérieurement.

Les conditions de ces deux tarifs vous sont présentées à la page suivante (p.6).

24 Modules de 6 m ²	Nombre de faces "ouvertes"	Tarif 1 (HTVA)	Tarif 2 (HTVA)
14 modules de 6m ²	2	1590 €	1190 €
10 modules de 6m ²	1	1200 €	800 €

Sont compris dans les tarifs forfaitaires **1** et **2**:

- ❖ **EQUIPEMENT:** un module entièrement équipé "clé sur porte" comprenant:
 - Sol moquetté
 - Cloisons de stands
 - Enseigne avec noms et numéros de stands
 - 1 comptoir
 - 2 tabourets hauts
 - 2 spots
 - 1 prise électrique reliée à une alimentation électrique.
- ❖ **SERVICES LOGISTIQUES:**
 - les frais d'inscription au salon (d'une valeur de 672 € par entreprise)
 - l'entretien journalier du stand;
 - l'accès à des réserves communes pour le stockage de vos produits/matériels;
 - un branchement électrique en commun situé dans les réserves (2 prises par réserve);
 - 2 badges exposants;
 - 1 pass parking pour une voiture pour les 2 jours du salon (valeur 31,62 € htva);
 - le support de l'équipe d'encadrement pour toute question technique ;
 - l'assurance.
- ❖ **SERVICES MARKETING - NETWORKING:**
 - une enseigne par entreprise;
 - 50 invitations au salon GOURMET SELECTION à la demande des entreprises;
 - l'inscription de l'entreprise au catalogue du salon et au catalogue du Village Gourmet;
 - les conseils de l'équipe d'encadrement dans vos démarches commerciales.

Ne sont pas compris dans le tarif forfaitaire **1** et **2**:

- le transport, montage, démontage des biens propres à l'entreprise;
- l'aménagement particulier de l'espace de l'entreprise (en respectant les dimensions du module);
- les rallonges, multiprises supplémentaires pour relier le matériel du stand à l'alimentation électrique dans les réserves;
- le mobilier complémentaire des stands (possibilité de location sur place);
- la restauration des exposants.



A titre indicatif, le tarif "public" pratiqué par les organisateurs du salon pour un stand de base « Découverte » de 6 m², s'élève à 3500 € HTVA environ.

Accès aux conditions tarifaires privilégiées:

Conditions d'accès générales au salon GOURMET SELECTION:

Le salon GOURMET SELECTION est ouvert à toutes les entreprises proposant des produits répondant au positionnement du salon. Chaque demande d'admission au salon est soumise à un examen de l'organisateur qui se réserve le droit de la refuser. Nous portons une attention particulière à la qualité des produits.

Conditions pour bénéficier du Tarif **1** "PME":

Sont éligibles à nos services, les entreprises :

- disposant d'un siège en Belgique, notamment en provinces de Flandre occidentale, Hainaut, Namur ou Luxembourg ou en France, notamment en régions des Hauts-de-France et du Grand-Est;
- et répondant à la qualité de PME définie par le Règlement du Règlement CE n° 70/2001 du 12 janvier 2001 (publié au JO n° L 010 du 13 janvier 2001) de la Commission Européenne, communément appelé « Règlement PME » ; complété par la Recommandation de la Commission Européenne du 6 mai 2003 (publiée au JO n° L 124 du 20 mai 2003), en particulier à l'article 3 de ladite Recommandation à savoir:
 - ✓ effectif inférieur à 250 personnes;
 - ✓ chiffre d'affaires inférieur à 50 millions € ou total de bilan inférieur à 43 millions €;
 - ✓ être une entreprise indépendante c'est-à-dire que 25% du capital ou des droits de votes ne doivent pas être détenus par une entreprise, ou conjointement par plusieurs entreprises ne correspondant pas à la définition des petites et moyennes entreprises.

Conditions pour bénéficier du Tarif **2** "Jeunes ou Petites Entreprises":

Sont seules éligibles pour bénéficier de cette promotion, les PME :

- disposant d'un siège en Belgique, notamment en provinces de Flandre occidentale, Hainaut, Namur ou Luxembourg ou en France, notamment en régions des Hauts-de-France et du Grand-Est;
- et répondant aux critères suivants:
 - ✓ créées depuis moins de 5 ans;
 - ✓ ou avec un effectif inférieur ou égal à 5 personnes;
 - ✓ et qui participent pour la première fois au Salon GOURMET SELECTION.

Soutiens financiers:

Les conditions particulières d'exposition vous sont proposées grâce au soutien du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), de la Région wallonne et de la Province de Flandre occidentale et des opérateurs partenaires organisateurs du Village.

Veillez noter que l'aide perçue dans le cadre de cette action est susceptible de rentrer dans la réglementation relative aux Aides d'Etats. (Règlement des Minimis).

RÈGLEMENT (UE) No 1407/2013 DE LA COMMISSION du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis (règlement de minimis) et

RÈGLEMENT (UE) No 1408/2013 DE LA COMMISSION du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture.



Règlement du Village Gourmet lié à l'inscription:

1. L'inscription n'est valable qu'à la réception du formulaire d'inscription ci-joint daté et signé (et sera définitive au paiement de la facture).

Votre inscription vous sera confirmée à l'issue de la délibération du comité organisateur fin avril 2019.

2. **Vu le nombre limité de modules, les critères de sélections pour l'attribution des stands seront:**

-  la première participation au salon GOURMET SELECTION;
-  l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription datés et signés, la date et l'heure de l'email faisant foi;
-  la non-concurrence des produits exposés;
-  la délibération du comité organisateur.

3. Une entreprise ne peut réserver plus d'un module.

4. Selon les inscriptions reçues, nous nous réservons le droit de suspendre notre participation au salon ou de réaménager l'espace et les modules proposés.

5. Par son bulletin d'inscription en annexe, l'entreprise s'engage à:

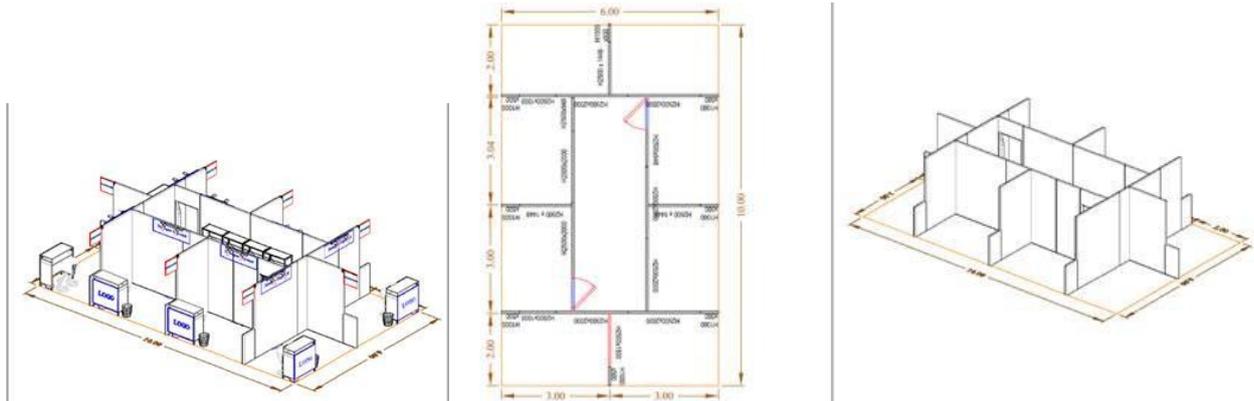
- a. Respecter le règlement de l'organisateur du salon Comexposium avant (montage), pendant et après (démontage) du salon;
- b. assurer une présence sur son stand pendant toute la durée du salon;
- c. maintenir son stand dans un état de propreté irréprochable pendant toute la durée du salon et à évacuer les déchets et autres matériels dès la clôture du salon.
- d. acquitter le paiement de la facture de participation **au plus tard le 31 mai 2019.**

6. En cas de désistement après l'inscription, la totalité des frais engagés par les organisateurs resteront dus et seront réclamés.

Illustration des différents îlots du Village Gourmet (25 stands) :

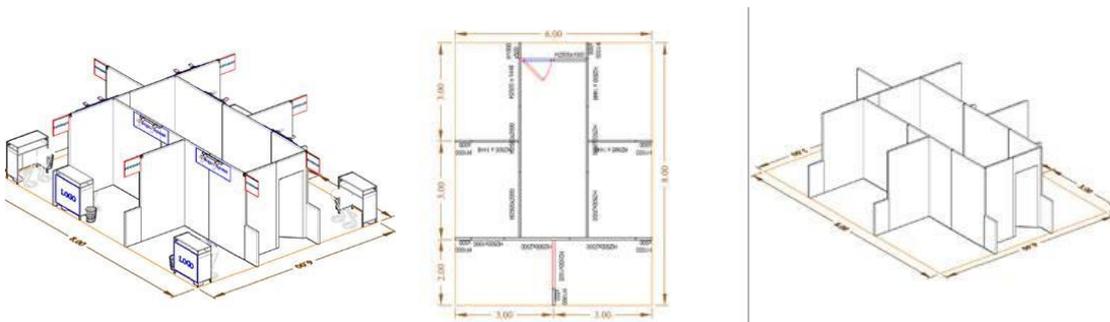
Deux îlots de 60m² comprenant 8 stands chacun :

- 4 stands de 6m² en 2 faces
- 4 stands de 6m² en une face
- une réserve commune de 12m² accessible à partir de 2 stands :

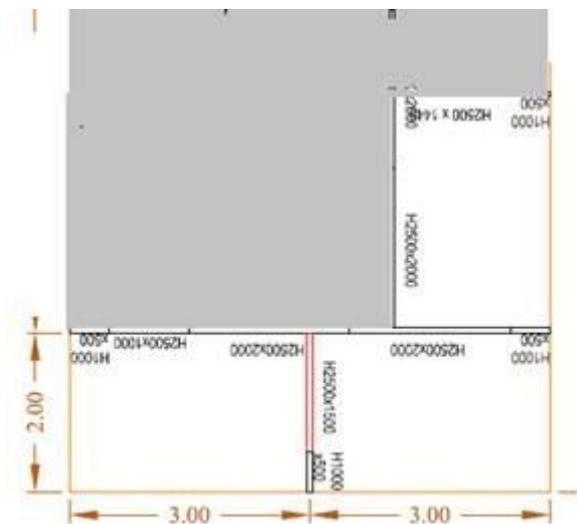


Un îlot de 54m² comprenant 6 stands :

- 4 stands de 6m² en 2 faces
- 2 stands en 6m² en 1 face
- 1 réserve commune de 12 m² accessible depuis l'allée



Un îlot de 18m² comprenant 3 stands et pas de réserve :



L'emplacement du Village Gourmet au sein du salon vous sera communiqué ultérieurement.

**Formulaire de préinscription au Village Gourmet franco-belge
Salon GOURMET SELECTION 2019**

A retourner daté et signé par e-mail : anne.podvin@agriculture-npdc.fr
avant le vendredi 5 avril 2019 à 12h.

- Je suis intéressé d'exposer au Salon GOURMET SELECTION 2019 et je souhaiterais réserver (cocher la réponse adéquate):

<p>Un module de 6m², deux faces ouvertes</p> <p><input type="checkbox"/> au prix de 1590 € HTVA (tarif 'PME')</p> <p><input type="checkbox"/> au prix de 1190 € HTVA (tarif 'jeune ou petite entreprise')</p>	<p>Un module de 6m², une seule face ouverte</p> <p><input type="checkbox"/> au prix de 1200 € HTVA (tarif 'PME')</p> <p><input type="checkbox"/> au prix de 800 € HTVA (tarif 'jeune ou petite entreprise')</p>
---	---

- J'ai pris connaissance des conditions tarifaires privilégiées du Village Gourmet et je certifie être dans les conditions du tarif que j'ai indiqué ci-dessus;
- J'ai pris connaissance et je m'engage à respecter le règlement du Village et du salon GOURMET SELECTION lié à mon inscription;
- Je suis intéressé de recevoir les informations quant aux activités développées dans le cadre du projet "Filière AD-T" à l'attention des entreprises.

Entreprise:

Activité(s) / Produit(s) proposé(s):
.....
.....

Responsable: Mme M. (Nom, Prénom)

Fonction:

Adresse:

Tél.: Fax:

Email:

Site web: www.

Page facebook:

N° TVA

Année de création

Effectif (ETP)

Nom du contact pour le suivi du dossier:

Tél.: GSM: (Obligatoire)

Email:

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise (obligatoire):